

POUR UN SYNDICAT FORT ET COMBATIF LE 7 OCTOBRE, VOTEZ CGT !

Le 7 octobre 2005, nous voterons pour renouveler les instances représentatives du personnel. Chaque salarié de la RMN aura l'occasion de s'exprimer démocratiquement pour élire les nouveaux Délégués du Personnel et membres du Comité d'Entreprise. Participer nombreux au scrutin, c'est donner les moyens à vos élus de répondre plus efficacement à vos attentes et de défendre avec succès vos revendications.

Les Délégués du Personnel

présentent à la direction toutes les revendications individuelles et collectives relatives aux salaires, notamment lors des réunions mensuelles avec la DRH. Ils l'interpellent sur l'application du Code du Travail et de tous les accords collectifs concernant la protection sociale, l'hygiène, la sécurité, et les salaires. Ils peuvent saisir l'Inspection du Travail.

Les élus au Comité d'Entreprise

défendent les intérêts des salariés dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production. Le Comité d'Entreprise est l'une des instances où se joue l'avenir de notre établissement. Les élus assurent et contrôlent, par ailleurs, la gestion de toutes les activités sociales et culturelles (secours, enfance, voyages, billetterie...).

Participer à la consultation, en votant par correspondance ou directement au bureau de vote, c'est choisir les Délégués du Personnel et les membres du Comité d'Entreprise qui correspondent à nos attentes, à nos espoirs.

A LA CGT

Nous continuons de nous battre avec tous les salariés pour améliorer les conditions de travail et prendre en compte les aspirations de chacun. Dans le contexte actuel de remise en cause des acquis sociaux, nous restons vigilants sur le respect de l'application de l'accord d'entreprise, du code du travail et de nos droits en général.

- ***Nous devons défendre notre dignité au travail***
- ***Nous devons défendre nos conditions de travail***

Comme lors du précédent mandat, vous pourrez compter sur nous pour exercer au mieux, dans votre intérêt et celui de l'établissement, toutes les prérogatives accordées aux élus.

- ***C'est ensemble que nous construisons nos revendications.***
- ***C'est ensemble que nous devons faire avancer nos contre-propositions devant la direction.***

Il y a deux ans, vous avez fait confiance à la CGT en la plaçant première organisation syndicale à la RMN (la CGT est également la première organisation au ministère). Cette confiance s'est bâtie sur un travail quotidien sans relâche pour améliorer, dans l'unité, les conditions de travail de tous.

Soyez sûrs qu'après le 7 octobre, comme aujourd'hui, vous pourrez vous appuyer sur cette force.

Nous l'avons vu lors des derniers mouvements, les enjeux sont de plus en plus importants (assurance maladie, retraites, salaires, remise en cause du code du travail...). Nous avons toutes et tous besoin, plus que jamais, de syndicats forts et crédibles, capables de peser sur ces décisions majeures. Face aux régressions sociales en cours dans notre pays, la CGT, organisation confédérée, constitue un outil de lutte incontournable et une force omniprésente.

Les élus CGT prennent l'engagement devant vous de mettre leur expérience et leurs convictions au service de la communauté de travail et de la vitalité de l'établissement.

LAISSEZ LA CGT VOUS SURPRENDRE !!!

